



## IMMIGRATION, REFUGEES AND CITIZENSHIP CANADA

SOLICITATION : CIC-153152

### Q&A # 2

**Q12.** *“Une entreprise nouvellement constituée peut-elle participer à la demande de proposition?”*

**A12.** Les soumissions doivent satisfaire à tous les critères techniques obligatoires. Le non-respect par un soumissionnaire de l’une des exigences obligatoires rendra la proposition du soumissionnaire non recevable et ne sera pas prise en considération.

**Q13.** *“Si nous remplissons avec succès toutes les exigences et critères mentionnés, autres que l’expérience et la référence en tant que nouvelle entreprise; l’entité serait-elle considérée ou non?”*

**A13.** Les soumissions doivent satisfaire à tous les critères techniques obligatoires. Le non-respect par un soumissionnaire de l’une des exigences obligatoires rendra la proposition du soumissionnaire non recevable et ne sera pas prise en considération.